

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE ROSEMÈRE

Procès-verbal de **la séance extraordinaire du Conseil** tenue en visioconférence à 19 h 30 en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 100 rue Charbonneau, le mercredi, 16 décembre 2020.

SONT PRÉSENTS :	Le maire	Eric Westram
	Les conseillers	Marie-Hélène Fortin Melissa Monk Stéphanie Nantel René Villeneuve Hélène Akzam Philip Panet-Raymond
ÉGALEMENT PRÉSENTS:	La greffière	Me Catherine Adam
	Le directeur général	Guy Benedetti
	La trésorière	Justine Asselin

À 19 h 30, Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance extraordinaire du Conseil.

1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-12-519

1.1 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020

Sur proposition du maire Eric Westram, appuyée par la conseillère Stéphanie Nantel, il est

RÉSOLU que l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil pour la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2 FINANCES

2020-12-520

2.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Sur proposition de la conseillère Melissa Monk, appuyée par la conseillère Hélène Akzam, il est

RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées pour l'exercice financier 2021, totalisant des revenus et des dépenses (nettes des affectations) de 31 982 700 \$ et d'approuver la liste des projets structurants, des projets récurrents et des projets non récurrents ainsi que le budget de base, joints à la présente pour en faire partie intégrante.

REVENUS

Taxes et tarification	25 348 600 \$
Paiements tenant lieu de taxes	562 300 \$
Transferts	681 300 \$
Services rendus	2 138 600 \$

Imposition de droits	2 340 000 \$
Amendes et pénalités	717 400 \$
Intérêts et revenus divers	194 500 \$
TOTAL DES REVENUS	<u>31 982 700 \$</u>
CHARGES	
Administration générale	4 942 000 \$
Sécurité publique	5 671 000 \$
Transport	6 392 700 \$
Hygiène du milieu	6 785 800 \$
Traitement des eaux usées	-
Aménagement, urbanisme et développement	1 286 800 \$
Loisirs et culture	4 072 400 \$
Frais de financement	1 025 300 \$
	<u>30 176 000 \$</u>
FINANCEMENT	
Remboursement de la dette à long terme	2 841 900 \$
SOUS-TOTAL CHARGES ET FINANCEMENT	<u>33 017 900 \$</u>
AFFECTATIONS	
Activités d'investissement	34 600 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	(531 200 \$)
Réserves financières / Fonds de roulement	(538 600 \$)
	<u>(1 035 200 \$)</u>
TOTAL DES DÉPENSES NETTES DES AFFECTATIONS	<u>31 982 700 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-12-521

2.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Sur proposition de la conseillère Melissa Monk, appuyée par la conseillère Hélène Akzam, il est

RÉSOLU d'adopter le programme triennal d'immobilisation, tel que présenté, pour les années 2021, 2022 et 2023, totalisant des investissements de 63 218 690 \$ et d'approuver les projets énumérés aux annexes jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

	2021	2022	2023	Total
<u>Investissements</u>				
Infrastructures	11 171 500 \$	10 689 000 \$	11 215 000 \$	33 075 500 \$
Chaussée (voirie)	1 295 000 \$	780 000 \$	970 000 \$	3 045 000 \$
Bâtiments	464 700 \$	1 354 600 \$	6 371 500 \$	8 190 800 \$
Parcs	5 492 140 \$	3 583 250 \$	360 000 \$	9 435 390 \$
Véhicules	130 000 \$	325 000 \$	195 000 \$	650 000 \$
Machinerie, équipements et outillage	65 800 \$	11 600 \$	- \$	77 400 \$
Ameublement et équipements de bureau	74 500 \$	48 400 \$	26 300 \$	149 200 \$
Autres	315 400 \$	2 565 000 \$	4 815 000 \$	7 695 400 \$
Développement	560 000 \$	340 000 \$	- \$	900 000 \$
	<u>19 569 040 \$</u>	<u>19 696 850 \$</u>	<u>23 952 800 \$</u>	<u>63 218 690 \$</u>

<u>Financement</u>				
Dettes à long terme	7 642 357 \$	8 471 667 \$	15 297 333 \$	31 411 357 \$
Subventions	9 321 200 \$	9 191 833 \$	7 826 667 \$	26 339 700 \$
Fonds de roulement	257 400 \$	114 600 \$	26 300 \$	398 300 \$
Autres	2 348 083 \$	1 918 750 \$	802 500 \$	5 069 333 \$
	<u>19 569 040 \$</u>	<u>19 696 850 \$</u>	<u>23 952 800 \$</u>	<u>63 218 690 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens conformément à la Loi.

4 CLÔTURE

2020-12-522

Sur proposition de la conseillère Hélène Akzam, appuyée par le conseiller René Villeneuve, la séance est levée à 19 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Eric Westram
Maire

Me Catherine Adam
Greffière